



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : **Butizyl**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Pesticide

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: Nufarm GmbH & Co KG  
St.-Peter-Str. 25  
A-4021 Linz  
Autriche  
Téléphone: +43/732/6918-4010  
Téléfax: +43/732/6918-64010  
Adresse e-mail: Johann.Mayr@at.nufarm.com

Distributeur: Nufarm  
Welplaatweg 12  
3197 KS Botlek Rotterdam  
Téléphone: 010-4389832  
Téléfax: 010-4722826  
Adresse e-mail: albert.vandenende@nl.nufarm.com

### 1.4. Téléphone en cas d'urgence

+43/732/6914-2466 (Site de production Linz / Autriche)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

EEC/99/45 :	Xn	R22 - Nocif en cas d'ingestion.
	Xi	R38 - Irritant pour la peau.
	Xi	R41 - Risque de lésions oculaires graves.
	N	R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

conformément au Règlement (CE) n° 45/1999

Pictogramme:



- R22 - Nocif en cas d'ingestion.  
R38 - Irritant pour la peau.  
R41 - Risque de lésions oculaires graves.  
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- S 2 - Conserver hors de la portée des enfants.  
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.  
S24 - Éviter le contact avec la peau.  
S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.  
S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

### 2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Nature chimique** : Solution aqueuse de sel de sodium  
MCPB 400 g/l

### 3.2. Mélanges

**Composants:**

MCPB-Na  
No.-CAS: 6062-26-6  
No.-EINECS / No. ELINCS: 227-989-3  
No REACH:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Butizyl**

Version 12 (Belgique)

Date d'émission: 2012/10/22

Concentration: 38,4 % (w/w)

Classification:

EG\_1272/08 : AcuteTox.4 H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
EEC/67/548 : Xn R22 - Nocif en cas d'ingestion.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Appeler immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Eloigner du lieu d'exposition, coucher.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Protéger l'oeil intact.
- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- Inhalation : Apporter l'accidenté à l'air frais Pas d'efforts physiques.
- Ingestion : Si la victime est consciente, boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : sueurs, mal de tête, faiblesse, Diarrhée, anorexie, Nausée, Salivation, douleurs abdominales, Vue brouillée, convulsion musculaire, Convulsions, perte des réflexes, collapse cardiaque et circulatoire, Coma

### 4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Traitement : Pas d'antidote spécifique, traitement symptomatique. Comme l'élimination se fait au niveau des reins une dialyse est recommandée. Contrôle de la balance eau-électrolytes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Butizyl**

Version 12 (Belgique)

Date d'émission: 2012/10/22

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Poudre sèche, Sable, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, il peut se former des dégagements gazeux (HCl, Cl<sub>2</sub>, CO).

## 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres Informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. (chapitre 8)

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Conseils supplémentaires : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

### 6.4. Référence à d'autres sections

chapitre 13

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE



### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger : Porter un équipement de protection individuel. Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### Stabilité au stockage

Température de stockage : > 0 °C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucun(e)

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle donnée non disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains : Gants

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect**

État physique	: liquide à 20 °C ,
Forme	: Concentré soluble
Couleur	: brun foncé
Odeur	: de phénol
Point/intervalle de fusion	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: >100 °C à 1.013 hPa Solution aqueuse
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'inflammation	: donnée non disponible
Explosibilité	: Non-explosif
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: Matière active sous forme de sel organique. Tension de vapeur négligeable.
Densité	: 1,14 - 1,142 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Hydrosolubilité	: complètement miscible
pH	: 9 - 11 à 10 g/l ( 20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log POW = 1,32 à 20 °C  (pH 7), (MCPB)



Constante de dissociation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : 52 mPa.s

Tension superficielle : 64,8 mN/m  
à 20 °C

## 9.2. Autres informations

aucun(e)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

donnée non disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

### 10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts et oxydants forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

donnée non disponible

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat  
Dose: 500 - 2.000 mg/kg  
Substance d'essai: (MCPB)

Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 rat Dose: > 2.000 mg/kg Substance d'essai: (MCPB)
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 rat Durée d'exposition: 4 h Dose: > 1,14 mg/l Remarques: concentration la plus haute à atteindre Substance d'essai: (MCPB)
Irritation de la peau	: lapin Résultat: irritant
Irritation des yeux	: lapin Résultat: Irritation sévère des yeux
Sensibilisation	: Essai de Maximalisation Cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Substance d'essai: (MCPB Na)

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Toxicité pour les oiseaux	: DL50 <i>Colinus virginianus</i> (Colin de Virginie) Dose: 282 mg/kg Substance d'essai: (MCPB)
Toxicité abeilles	: LD50 (oral) <i>Apis mellifera</i> (L'abeille à miel) Substance d'essai: (MCPB) Value (µg/Species): > 81,83
	: LD50 (contact) <i>Apis mellifera</i> (L'abeille à miel) Substance d'essai: (MCPB) Value (µg/Species): > 100
Toxicité vers de terre	: CL50 Dose: 263 ppm Période d'essai: 14 jr Substance d'essai: (MCPB)



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Butizyl**

Version 12 (Belgique)

Date d'émission: 2012/10/22

Toxicité pour le poisson : CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)  
Dose: 4,3 mg/l  
Période d'essai: 96 h  
Substance d'essai: (MCPB Na)

Toxicité pour les daphnies : CE50 *Daphnia magna* (Puce d'eau)  
Dose: 55 mg/l  
Période d'essai: 48 h  
Substance d'essai: (MCPB Na)

Toxicité pour les algues : CE50b *Navicula pelliculosa*  
Dose: 1,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: (MCPB)

CE50b *Selenastrum capricornutum*  
Dose: 41 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: (MCPB)

CE50b *Lemna gibba* (Lentille d'eau)  
Dose: 37 mg/l  
Durée d'exposition: 17 jr  
Substance d'essai: (MCPB)

CE50 *Anabaena flos-aquae*  
Dose: > 2 mg/l  
Durée d'exposition: 120 h  
Substance d'essai: (MCPB)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est difficilement biodégradable.

Stabilité dans le sol : DT50: 6,8 jr  
(MCPB)

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Koc = 86 - 130; 1/n= 0.740 - 0.898 (MCPB, pH<7)



Koc = 31 - 48; 1/n= 0.898 - 0.995 (MCPB, pH>7)

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

### 12.6. Autres effets néfastes

aucun(e)

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Selon la Directive 2000/532/CE, comme modifiée. :

Code des déchets : 02 01 08 (déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses)

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.

Stocker les emballages vides dans un local approprié après les avoir rincés trois fois conformément à la directive 94/62/CE

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

non applicable

### 14.3. Classe(s) relative(s) au transport

ADR/RID :

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport par route et par voie ferrée.

IMDG :



N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

IATA-DGR :

N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

#### **14.4. Groupe d'emballage**

non applicable

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

non applicable

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

aucun(e)

### **15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

aucun(e)

### **16. AUTRES DONNÉES**

Date d'impression : 2012/10/22

Le format de la date utilisé est aaaa/mm/jj (ISO 8601).  
(Les modifications sont marquées sur le bord gauche par: ||  
)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Butizyl**

Version 12 (Belgique)

Date d'émission: 2012/10/22

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

### Personne de contact

Société	:	Nufarm GmbH & Co KG J. Mayr St.-Peter-Str. 25 A-4021 Linz Autriche	Nufarm A. van den Ende Welplaatweg 12 3197 KS Botlek Rotterdam Belgique
Téléphone	:	+43/732/6918-4010	010-4389832
Téléfax	:	+43/732/6918-64010	010-4722826
Adresse e-mail	:	Johann.Mayr@at.nufarm.com	albert.vandenende@nl.nufarm.com

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.